



COMMISSION REGIONALE DE L'ARBITRAGE

Réunion de bureau du 20 juillet 2020 à 18 heures 00

Séance en visioconférence

PROCES VERBAL N° 2

Sous la Présidence de Emmanuel AUBERT

Secrétaire : Joël LE PROVOST

Membres présents : Emmanuel AUBERT, Gilles BELLISSENT, Hassan CHARKI, Benjamin LEPAYSANT, Joël LE PROVOST,

Invités : Dominique JULIEN, Alain RUIZ,

1 – **OUVERTURE DE SEANCE** :

En liminaire, sur proposition du Président Emmanuel AUBERT, le bureau valide à l'unanimité la **nomination de Benjamin LEPAYSANT en qualité de vice-président de la CRA**, en remplacement de Pierre CROCHEMORE démissionnaire.

2 - **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE BUREAU** :

Ne faisant l'objet d'aucune remarque particulière, le procès-verbal de la réunion de bureau du 8 juillet 2020 mis en ligne sur le site le 17 juillet.2020 « rubrique arbitrage » est adopté à l'unanimité des présents.

3 – **COURRIERS-MAILS RECUS** :

Après avoir pris connaissance des mails de **Florian DEMARE** et **Bruno GODARD**, arbitre de ligue et candidat arbitre assistant, le bureau décide de ne pouvoir donner une suite favorable à leur demande.

Mail de **Paul MONROCQ**, arbitre R.2 : Demande à intégrer la filière des arbitres assistants. Le bureau donne un **avis favorable à sa demande**. Etant arbitre R.2 depuis une saison, Paul MONROCQ sera classé AA.R.2.

4- AFFECTATION DES ARBITRES SUITE A LA DECISION DE LA COMMISSION D'APPEL :

Emmanuel AUBERT et Hassan CHARKI reviennent sur les décisions de la commission d'Appel de la ligue et ses conséquences, et plus particulièrement sur l'effectif des arbitres de la catégorie « Elite Régional » pour la saison 2020/2021,

Considérant que, par décision en date du 7 juillet 2020, la Commission d'Appel a décidé de maintenir dans le groupe « Elite Régional » **Tony LAISSOUB**, ce qui porte l'effectif à un nombre supérieur à la cible fixée,

L'effectif de la catégorie « Elite Régional » **étant réglementairement plafonné à 16 arbitres.**

Considérant que l'effectif des arbitres en « Elite Régional » est fixé par la CFA,

Considérant qu'une dérogation a été faite à la CFA pour porter l'effectif à 17 arbitres et que celle-ci a été refusée,

Considérant qu'il appartient au bureau de statuer afin de respecter l'effectif cible,

Considérant la décision du comité Exécutif de la FFF en date du 16 avril 2020 d'arrêter définitivement à la date du 13 mars 2020 le championnat de « national 3 »,

Considérant que l'arrêt de l'ensemble des compétitions a empêché les observateurs régionaux de réaliser l'ensemble des observations prévues dans la catégorie « Elite Régional » par le règlement intérieur de la CRA,

Considérant néanmoins qu'un nombre significatif d'observations a été réalisé avant l'arrêt du championnat de national 3, permettant d'obtenir un classement conforme à la saison sportive des arbitres évalués,

Considérant le procès-verbal n°14 de la Commission Fédérale des Arbitres en date du 06 mai 2020 qui définit une méthode de classement arrêté pour les échelons fédéraux,

Considérant le courrier du Président de la Commission Fédérale des Arbitres en date du 11 mai 2020 à l'attention des Présidents de ligue et de District,

Considérant que la CRA a adopté et validé lors de sa réunion plénière du 26 mai 2020 cette méthode de classement pour les arbitres régionaux,

Considérant que le Comité de Direction de la ligue dans son procès-verbal du 3 juin 2020 a approuvé la méthode de classement des arbitres,

Par ces motifs,

Le bureau décide à l'unanimité de ses membres,

D'affecter Tony LAISSOUB en catégorie « R.1 » pour la saison 2020/2021.

La présente décision est susceptible de recours devant la Commission Régionale d'Appel de la ligue, dans les conditions de forme et de délais stipulées à l'article 190 des règlements de la FFF.

Le bureau prend acte des décisions de la Commission d'Appel concernant les arbitres **Dario AVOGADRO, Bruno COLIBERT, Antoine LOUET**, qui restent maintenus dans leur groupe et division respectifs pour la saison 2020/2021.

De même, le bureau prend acte des décisions du Comité de Direction de la Ligue qui lors de sa réunion du 9 juillet 2020 et dans un souci d'équité a décidé de repêcher les arbitres sportivement descendus lors de la saison 2019/2020. Il s'agit de : **Sylvain MORICE** (maintenu en R.1) - **Yannick LEROUXEL- Ronan LESERVOISIER- Mickaël MOREAUX- Djamali MMADI- Zohir ZIANI** (maintenus en R.2) - **Jacky GAUVAIN** (maintenu AAER) - **Francis POTIER** (maintenu AAR.2).

5 – LES OBSERVATEURS :

Le bureau à l'unanimité donne un avis favorable à la demande de **Pierre CROCHEMORE** de poursuivre sa fonction d'observateur au sein de la CRA.

Dominique JULIEN propose au bureau un « turn-over » des observateurs pour la saison 2020/2021.

Après la prise en compte des réflexions de chacun des membres, le bureau valide les groupes d'observateurs présentés par Dominique. **Il est retenu de réunir les observateurs le 29 août 2020 au siège de la ligue à Lisieux de 14 heures à 18 heures 30.** Le contenu de la réunion est abordé. Emmanuel AUBERT de rappeler que **tout observateur qui n'aura pas suivi cette formation n'observera pas.**

A la demande d'Hassan CHARKI, le bureau valide le principe consistant à avoir 2 valideurs par catégorie :

- ⇒ **Dominique JULIEN et Benjamin LEPAYSANT**
- ⇒ **Guy ZIVEREC et Hassan CHARKI**
- ⇒ **Jacques FECIL et Emmanuel AUBERT**

Pour les observations jeunes **Stéphane MOULIN et Guy ZIVEREC.**

Dominique JULIEN aborde avec force et détermination l'indemnité versée aux observateurs de la ligue : « **On ne peut pas être exigeant avec les gens pour 2 euros** ». Il s'en explique longuement et demande expressément une revalorisation importante de cette indemnité en prenant exemple sur d'autres ligues. Un courrier sera transmis par Emmanuel AUBERT dans les jours à venir au Président Pierre LERESTEUX.

6 – LES DESIGNATIONS :

Emmanuel et Hassan résument les échanges ayant eu lieu à l'occasion de leur entretien le 15 juillet 2020 avec le Président de la ligue Pierre LERESTEUX, et notamment sur les désignations. Des réponses intéressantes ont été données qui permettront de construire l'avenir.

Alain RUIZ se propose de reprendre l'ensemble des désignations seniors de la ligue. Cette proposition reçoit un avis favorable du bureau.

Des réponses sont apportées aux nombreux questionnements d'Alain RUIZ sur :

- ⇒ Désignation pour le foot entreprise,
- ⇒ Fiche questionnaire pour désignation arbitre,
- ⇒ Désignation des arbitres féminines,
- ⇒ Désignation pour les matchs amicaux,
- ⇒ Le calendrier des compétitions 2020/2021,

7- LE REGLEMENT INTERIEUR DE LA CRA :

Présenté au Comité de Direction de la ligue lors de sa réunion du 9 juillet 2020, le règlement intérieur de la CRA dans son article 6 devra être légèrement revu dans sa rédaction. Après correction, celui-ci sera transmis à Jean-Pierre GALLIOT pour validation au plus vite par le Comité de Direction.

8- DIVERS :

Les dates des tests physiques et des stages des arbitres seront communiquées prochainement.

Le planning général de la saison 2020/2021 est en cours de finition. 4 réunions plénières de CRA sont programmées pour la saison nouvelle. La visioconférence sera privilégiée pour les réunions de bureau dès que nécessaire.

La prochaine réunion plénière de la CRA se tiendra le mardi 1 septembre 2020 à Lisieux.

Fin de la réunion à 20 heures 15

Le-Président

Emmanuel AUBERT

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Hubert', enclosed within a large, stylized circular flourish.

Le Secrétaire de séance

Joël LE PROVOST

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Joël Le Provost', consisting of a series of fluid, connected strokes.